

Saxo Banque vous propose d'investir en actions et trackers (ETF) dans le cadre fiscal avantageux du PEA.

Les avantages du PEA chez Saxo Banque

Bénéficiez des tarifs compétitifs de Saxo Banque pour vos investissements via votre PEA:

- 0€ de droits de garde
- Tarif unique sans commission minimum
- 0,085% du montant de l'ordre sur les actions françaises
- Pas de frais cachés

La plateforme n°1 pour l'investissement en ligne* :

- Exécution des ordres fiable et rapide, plateforme maintes fois primée
- Accès sur mobile, tablette et ordinateur
- Outils d'analyses et graphiques, flux de news et outils de recherche

*ADVFN International Financial Awards 2017

Ouvrez ou transférez votre PEA chez Saxo Banque en quelques minutes :

Pas encore client de Saxo Banque? -

Ouvrez votre PEA et votre compte-titres en ligne de façon sécurisée et accédez à notre large gamme de produits et services

Ouvrir un compte

Déjà client de Saxo Banque? -

Ouvrez ou transférez en toute simplicité votre PEA en complétant notre formulaire de souscription en ligne

Souscrire en ligne

DES QUESTIONS SUR L'OFFRE ET LES TARIFS SAXO BANQUE?

Qu'est-ce que le PEA?

Le Plan d'Epargne en Actions est une enveloppe fiscale qui permet d'investir sur les places boursières françaises et européennes tout en bénéficiant d'avantages fiscaux (fiscalité avantageuse sur les plus-values et les revenus boursiers).

Le PEA est constitué: -

- 1 d'un compte-titres investi en titres éligibles (actions et trackers éligibles),
- 2 d'un compte-espèces sur lequel sont effectués les versements et qui sert également à l'achat de titres, à l'encaissement des dividendes ou des produits de la vente des titres.
- ✔ Accessible à toute personne physique majeure fiscalement domiciliée en France.
- ✓ Un seul PEA par titulaire, pas de PEA en compte joint, 2 PEA maximum par foyer fiscal.
- ✔ Le PEA peut être transféré d'un établissement à un autre, et conserve alors sa date et ses avantages fiscaux.



DES QUESTIONS SUR L'OFFRE ET LES TARIFS SAXO BANQUE?

Fonctionnement du PEA

Le PEA est un compte-titres qui présente des caractéristiques spécifiques :

- La date d'ouverture correspond à la date du 1er versement.
- Il est possible de réaliser des versements sur le compte-espèces du PEA jusqu'à 150 000€, audelà les versements sont bloqués.
- Le PEA fonctionne comme un compte-titres classique sur lequel vous ne pouvez acheter et vendre que les titres éligibles au PEA : actions françaises et européennes ainsi que certains trackers.
- Vous avez le droit de retirer des fonds de la partie espèces du PEA, cependant :
 - ✓ avant 5 ans d'ancienneté, un retrait entraîne la clôture immédiate du plan,
 - ✓ au-delà de 5 ans d'ancienneté, le retrait n'entraîne plus la clôture du PEA et rend possible de nouveaux versements (dans la limite du plafond autorisé).

Fiscalité du PEA

Le PEA propose une fiscalité avantageuse pour vos investissements puisque vos gains (revenus et plus-values de valeurs mobilières) sont exonérés d'impôts (excepté des prélèvements sociaux) au-delà de 5 ans :

DATE DE RETRAIT	FISCALITÉ	CONSÉQUENCE SUR LE PLAN
Avant 5 ans	12.8%(1)	Clôture du plan
Après 5 ans	Exonération ⁽²⁾	Poursuite du plan (versements ultérieurs possibles)

(1) Hors prélèvements sociaux. Taux en vigueur à la clôture ou lors du retrait (17,2% au 01/01/2019).

(2) Hors prélèvements sociaux. Le taux des prélèvements sociaux dépend de la date à laquelle chaque fraction du gain net a été acquise. Dans certains cas, le gain net d'un PEA de moins 5 ans est exonéré d'impôt sur le revenu :

- en cas de décès du titulaire (mais soumis aux PS)
- en cas de retraits affectés à la création ou la reprise d'entreprise dans les 3 mois (soumis aux PS et n'entraine pas obligatoirement la clôture du PEA)
- en cas de clôture en raison du rattachement du titulaire invalide à un autre foyer fiscal (non soumis aux PS)

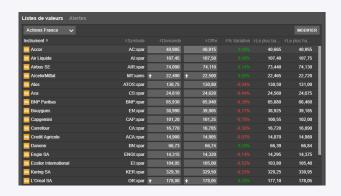
? Le saviez-vous : vous pouvez également tirer un avantage fiscal des éventuelles pertes sur votre PEA en imputant votre moins-value globale sur les plus-values réalisées sur votre compte-titres au cours de la même année civile en vendant les titres du PEA et en le clôturant.

DES QUESTIONS SUR L'OFFRE ET LES TARIFS SAXO BANQUE ?

Investir sur son PEA avec la SaxoTraderGO

Chez Saxo Banque vous investissez sur votre PEA depuis notre plateforme, la SaxoTraderGO, disponible sur votre ordinateur, votre tablette et votre mobile.

1 Vous accédez facilement à la liste des instruments éligibles au PEA

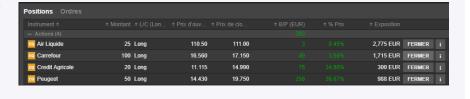


2 Une fois l'instrument sélectionné, vous accédez au ticket d'opération pour passer votre ordre



- 1 Choix du type d'ordre
- 2 Choix de la quantité
- 3 Choix de la durée
- 4 Choix du cours d'achat
- 5 Passage d'ordre : ACHETER / VENDRE

3 Vous suivez la valeur de vos positions en temps réel à tout moment



DES QUESTIONS SUR L'OFFRE ET LES TARIFS SAXO BANQUE?

Tarifs produits éligibles : actions et ETF

Saxo Banque vous propose des tarifs simples et transparents pour investir sur les actions et ETF depuis votre PEA.

PLACES BOURSIÈRES PRINCIPALES	TARIF PEA	FRAIS MINIMUM
Euronext Paris	0.085% du montant de l'ordre	Pas de frais minimum
Deutsche Börse (XETRA, FSE)	0.10% du montant de l'ordre	Pas de frais minimum
London Stock Exchange	0.10% du montant de l'ordre	Pas de frais minimum
Borsa Italiana/Milan Stock Exchange	0.10% du montant de l'ordre	Pas de frais minimum
SIX Swiss Exchange	0.10% du montant de l'ordre	Pas de frais minimum
BME Spanish Exchanges	0.10% du montant de l'ordre	Pas de frais minimum
Euronext Amsterdam	0.10% du montant de l'ordre	Pas de frais minimum
Euronext Brussels	0.10% du montant de l'ordre	Pas de frais minimum
NASDAQ OMX Copenhagen	0.10% du montant de l'ordre	Pas de frais minimum

DES QUESTIONS SUR L'OFFRE ET LES TARIFS SAXO BANQUE?



AUTRES PLACES BOURSIÈRES	TARIF PEA	FRAIS MINIMUM
Euronext Lisbon	0.10% du montant de l'ordre	12 EUR
Vienne Stock Exchange	0.10% du montant de l'ordre	12 EUR
Prague Stock Exchange	0.28% du montant de l'ordre	500 CZK
Varsovie Stock Exchange	0.30% du montant de l'ordre	75 PLN
Irish Stock Exchange	0.10% du montant de l'ordre	12 EUR
NASDAQ OMX Stockholm	0.10% du montant de l'ordre	65 SEK
NASDAQ OMX Helsinski	0.10% du montant de l'ordre	12 EUR
Oslo Børs/Oslo Stock Exchange	0.10% du montant de l'ordre	65 NOK
AUTRES TARIFS		PEA
Ouverture et clôture de compte		Gratuit
Frais de tenue de compte		0 EUR
Droits de garde		0 EUR
Accès à la plateforme		Gratuit

DES QUESTIONS SUR L'OFFRE ET LES TARIFS SAXO BANQUE?

Qui sommes nous?

Saxo Banque est le spécialiste de l'investissement et du trading en ligne et la filiale française du groupe danois Saxo Bank.

Agréée et supervisée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) adossée à la Banque de France, supervisée par l'Autorité des marchés financiers (AMF), Saxo Banque est une banque française et relève du dispositif de garantie des dépôts et de l'épargne, garantissant ainsi les dépôts clients à hauteur de 100 000 euros.

Saxo Banque propose à ses clients l'ouverture de compte-titres et de Plan d'Epargne en Actions pour investir sur les marchés financiers français et internationaux par l'intermédiaire d'une plateforme à la pointe de la technologie disponible sur ordinateur, mobile et tablette.

Avertissement:

Tout investissement comporte des risques de pertes. Nous vous recommandons de lire notre avertissement sur les risques, de suivre nos formations et de vous assurer que la réalisation d'investissements à partir des instruments financiers proposés par Saxo Banque (France) est adaptée à votre situation et à vos objectifs financiers. Ces produits sont destinés à une clientèle avisée pouvant surveiller ses positions de manière quotidienne, voire plusieurs fois par jour, et ayant les moyens financiers de supporter un tel risque.

Les informations présentées dans le site www.home.saxo/fr vous sont communiquées à titre purement informatif et ne constitue ni un conseil d'investissement, ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte comme une incitation à s'engager dans un quelconque investissement.

Saxo Banque (France) est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) en qualité de banque, fournissant les services d'investissement de négociation pour compte propre, de réception transmission d'ordres pour le compte de tiers, d'exécution d'ordres pour le compte de tiers ainsi que le service de tenue de compte conservation.

Les informations et documents joints contenus dans ce message sont confidentiels et peuvent être couverts par le secret professionnel. Au cas où ce message ne vous serait pas destiné, nous vous remercions de le supprimer de votre système, ainsi que toutes ses copies, et d'en avertir immédiatement Saxo Banque (France) par message de retour. Il est impossible de garantir que les communications par messagerie électronique arrivent en temps utile, sont sécurisées ou dénuées de toute erreur, altération, falsification ou virus. Aussi, Saxo Banque (France) décline toute responsabilité du fait des erreurs, altérations, falsifications ou omissions qui pourraient en résulter.

DES QUESTIONS SUR L'OFFRE ET LES TARIFS SAXO BANQUE?

Pour ouvrir votre compte chez Saxo Banque, rendez-vous sur <u>www.saxobanque.fr</u> et cliquez sur <u>OUVRIR UN COMPTE</u>

ou contactez nos équipes
par téléphone au +33 (0)1 78 94 56 40,
par e-mail sur serviceclient@saxobanque.fr
ou en prenant rendez-vous dans nos locaux
au 10, rue de la Paix 75002, Paris.